

I – Emargement

- **Présents** : 21 adhérents

Sylvette Baudrot, en qualité de Membre d'honneur.

Nathalie Alquier, Estelle Bault, Francine Cathelain, Yannick Charles, Virginie Cheval, Valérie Chorenslop, Laurence Couturier, Natasha Gomes de Almeida, Charles Jodoin-Keaton, Bénédicte Kermadec, Sylvie Koechlin, Caroline Leloup, Aurore Moutier, Maggie Perlado, Virginie Prin, Elise Romestant, Séverine Siaux, Bénédicte Teiger, Karen Waks, Laurence Weisbrot.

- **Ayant donné pouvoir** : 17 adhérents

Florianne Abelé, Agnès Aujaleu, Marine Billet, Elisabeth Chochoy, Isabelle Delacroix-Ducousset, Sylvie Dumuis, Rachel Goldenberg, Betty Greffet, Joëlle Hersant, Julie Lupo, Josiane Morand, Valérie Pêcheur, Annick Reipert, Marie-Florence Roncayolo, Marjorie Rouvidant, Caroline Saillo, Cécile Tournoux.

- **Invités** : 5 non-adhérents

4 scriptes intéressées par LSA : Juliette Baumard, Pilar Billet, Delphine Régnier-Cavero, Sophie Vigneux.

Une scripte belge venue nous rencontrer : Elodie Van Beuren.

- **Excusés** : 13 adhérents

Dominique Arcé, Diane Brasseur, Mitsouko Jurgenson, Myriam Lainey El Meziane, Karinne Lecoq, Virginie Le Pionnier, Aurélie Maillol, Nicole Marie, Sophie Matalou, Délima Pierre, Marie Prual, Isabel Ribis, Chloé Rudolf.

- **Absents** : 29 adhérents

II – Désignation

Président de séance : Charles Jodoin-Keaton

Modérateur : Valérie Chorenslop

Rédacteur du compte-rendu : Virginie Cheval

Relecture du compte-rendu : Valérie Chorenslop et Bénédicte Kermadec

L'AG s'ouvre sur un tour de table au cours duquel chacun se présente. C'est l'occasion pour les quatre scriptes invitées de parler de ce qui motive leur intérêt pour LSA : les rencontres avec d'autres scriptes, les échanges sur l'évolution du métier, se sentir moins isolée lors de négociations...

III – Rapport financier

Laurence Couturier, trésorière de LSA, nous présente le rapport financier :

Il y a environ 10 000 euros sur le compte de LSA à l'heure actuelle. Le budget se maintient grâce aux adhésions (3800 euros) et au partenariat avec la Cinéboutique, qui verse un intéressement sur la vente des rapports (2400 euros).

La principale dépense concerne le nouveau site internet, qui n'est pas totalement payé : le dernier tiers du montant doit encore être versé. Les autres dépenses de l'association en 2013 sont : l'étude des salaires, les frais de papeterie, la donation annuelle à l'association Miaa (500 euros) et la participation aux vœux des associations (notons que cette soirée n'a pas eu lieu en 2014).

Le coût de la conférence du 28 février, de l'ordre de 1000 euros, figurera sur l'exercice 2014.

Merci aux retardataires de faire parvenir leurs cotisations avant le 15 avril.

IV – Rapport d'activités

1. Activités externes

- L'exposition consacrée à Maurice Pialat à la Cinémathèque Française

Cette belle exposition a eu lieu du 20 février au 7 juillet 2013. Parmi les documents présentés se trouvaient des pages de scénario annotées par Marie-Florence Roncayolo, scripte sur *A nos amours* et *Police*.

- La Conférence du 28 février 2014

L'année 2014 est d'ores et déjà marquée par la conférence du 28 février, qui s'est tenue à la Sorbonne-Nouvelle. Intitulée « Etre scripte aujourd'hui, échanges sur un métier méconnu », cette conférence publique a attiré 225 personnes et fait l'objet d'un bilan très positif. Cela ouvre la voie à de nouvelles collaborations possibles avec la Sorbonne-Nouvelle.

- L'inter-association

Regroupant 21 associations, l'inter-association existe depuis 2007. Dans le contexte des négociations de la Convention collective, le projet d'un bureau pour cette inter-association est né. Malheureusement, des clivages sont apparus et le projet s'est avéré compliqué. A l'heure actuelle, cette tentative de structurer une inter-association qui fonctionnait jusque là de manière informelle est au point mort.

- La Convention collective

Etendue au mois de juillet dernier, la Convention collective de la production cinématographique est entrée en application au mois d'octobre.

Le salaire du ou de la scripte y est fixé à :

1216 euros sur la base de 39h

1330 euros sur 42h avec les heures d'équivalences (soit 45h payées 42h)

Sur un film de moins de 3,6 millions d'euros, le salaire est fixé à :

890 euros par semaine + un intéressement sur les bénéfices du film

Sur un film de moins d'un million, la convention collective ne s'applique pas. Ces films bénéficient d'un moratoire jusqu'à fin juin 2014. La suite est encore en négociation...

La société des réalisateurs de films (SRF) vient de déposer une requête auprès du Conseil d'Etat, en soutien à celle déposée par la CFDT, demandant l'annulation de l'extension de la convention collective. En réponse à cette initiative, des réalisateurs opposés à la décision de leur conseil d'administration ont publié un texte intitulé *Fausse route*, dans lequel ils manifestent leur attachement aux droits du travail dans la création artistique.

Ces événements nous invitent à une réflexion sur le rôle des associations par rapport à celui des syndicats.

- Les Annexes 8 et 10

Les Ministères du Travail et de la Culture doivent encore ratifier l'accord relatif à l'assurance chômage signé le 21 mars. L'agrément est prévu pour fin mai.

Bénédicte Kermadec nous lit le texte publié par Samuel Churin (CIP) intitulé *Non à l'agrément de cette convention Unedic* : http://www.cip-idf.org/article.php3?id_article=6924

Nous regrettons vivement que cet accord nous fasse une fois de plus passer pour des privilégiés auprès du grand public, au vu du seuil de plafonnement indemnités/salaires. D'autre part, l'augmentation des cotisations pour les employeurs du spectacle et leurs salariés fait encore peser le souci d'économies sur les épaules des plus précaires. Enfin, le différé d'indemnisation annonce une nouvelle fragilisation des intermittents et une augmentation des dérives comptables.

2. Activités internes

- Etudes des salaires

LMA (Les Monteurs associés) lance à son tour une étude des revenus de ses adhérents, suivant ainsi le travail initié par LSA dès 2012. Ces études ont pour objectif de diffuser des vérités chiffrées et de contrer les allégations de salaires exorbitants dont les intermittents font l'objet.

- L'Assemblée générale extraordinaire sur l'évolution du métier de scripte

En écho à la conférence qui s'était tenue l'année précédente à la Cinémathèque, cette Assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 9 novembre 2013. Elle a permis d'alimenter une réflexion commune sur l'évolution de notre métier face aux nouvelles technologies et données informatisées.

La retranscription de cette AG est en cours.

- Les scriptes dans les festivals

Un groupe de travail a été constitué pour contacter les festivals de cinéma en France et leur proposer de faire participer des scriptes dans leurs jurys. Il y a eu peu de retours. Parmi les quelques réponses, celle du Festival du film merveilleux et imaginaire, qui curieusement a refusé notre proposition au nom de la professionnalisation par le format court (le critère d'entrée à LSA étant la participation à au moins trois films de long-métrage).

D'autres rencontres devraient avoir lieu prochainement avec des festivals. On pourrait également envisager que des scriptes participent aux tables-rondes organisées lors de ces festivals.

- Le site web

Une première mouture du nouveau site est en ligne, auquel les relais web commencent à intégrer du contenu. La partie publique du site est pratiquement terminée, de petits soucis doivent encore être réglés.

Karen Waks nous présente plusieurs pages du site, dont l'espace membre. Parmi les nouveautés, la possibilité de publier les affiches des films sur lesquels nous avons travaillé, lors de leurs sorties en salles.

Pour le site, nous sommes toujours à la recherche de citations de réalisateurs à propos de leur collaboration avec leur scripte. N'hésitez pas à en demander aux réalisateurs avec lesquels vous travaillez !

- Les outils de communication

Une page facebook de l'association a été créée, ainsi qu'un canal YouTube et une Dropbox. Un carnet d'adresses de contacts a été élaboré pour la conférence du 28 février, qui pourra resservir pour d'autres événements.

Le nouveau logo est en cours d'élaboration. Il sera imprimé sur des badges, cartes de visites et plaquettes de présentation de l'association.

- Rappel des procédures d'adhésion

Les critères d'adhésion à LSA sont au minimum de trois films de long-métrage cinéma ou trois fictions longues télévision en tant que scripte titulaire. Il faut également s'engager à respecter la déclaration d'intention de l'association. Il est indispensable de se faire parrainer par un membre de l'association, auquel il incombe de vérifier ces critères au vu du CV de son filleul.

L'AG est l'occasion d'un débat autour de l'importance de ce système de cooptation. On envisage également de demander aux membres de LSA de s'engager à se rendre à au moins une réunion dans l'année (ou à y assister par skype).

- Le nouveau rapport image 2 caméras

Un nouveau rapport image 2 caméras vient d'être édité en collaboration avec la Cinéboutique. Laurence Couturier nous en fait circuler un feuillet.

3. Projets et avenir

Un aperçu des **groupes de travail** qui se constituent actuellement :

- Montage et diffusion de la Conférence du 28 février 2014

La conférence a été filmée à trois caméras. Il faut maintenant réfléchir à la forme que nous souhaitons donner au produit final et à l'usage que nous souhaitons en faire. Une fois ces directives établies, nous rechercherons un monteur moyennant une gratification à définir.

- Publication collective sur le métier

Outre son contenu, nous devons choisir entre une auto-édition ou une collaboration pour cette publication (par exemple, avec Théorème, la collection éditée par la Sorbonne-Nouvelle).

- Le nouveau rapport de production

Il est question d'établir un nouveau rapport de production, au contenu plus léger et plus pertinent, en collaboration avec les directeurs de production.

- Banque de photos de scripts au travail

Un diaporama de photos a été réalisé pour la Conférence du 28 février 2014, que l'on peut retrouver sur le canal YouTube de LSA :

https://www.youtube.com/watch?v=BKHM-Pn3Yhw&feature=em-upload_owner

La collecte continue ainsi que la réflexion sur l'usage que nous pouvons en faire.

- Officialisation du partenariat avec Cinéboutique

LSA et Cinéboutique vont prochainement signer une clause d'exclusivité sur les rapports élaborés et édités ensemble. La collaboration s'officialise donc, avec toujours les

mêmes bénéfiques pour LSA : un intéressement sur la vente des rapports et une remise pour les adhérents lors de leurs achats personnels à Cinéboutique.

- Cinémathèque Française : Galerie des donateurs et visite des réserves

Des documents de tournage de scripts figureront à la Galerie des donateurs à la rentrée. Les documents sont répertoriés dans le cadre de la constitution d'un fond à des fins de recherches et d'expositions.

Les scripts qui le souhaitent peuvent donc faire parvenir leurs scénarios : une action en faveur du patrimoine et valorisante pour notre métier.

L'année dernière, une visite des réserves de la Cinémathèque avait été organisée. **Une nouvelle visite pourra être prévue dans l'année**, si des adhérents sont intéressés d'y participer.

- La brochure LSA

Elle doit être mise à jour avec le futur logo. Pourquoi ne pas envisager d'en éditer une nouvelle chaque année, avec les noms des membres du bureau ?

- L'atelier tablette numérique

Si vous êtes intéressé, vous êtes invités à vous inscrire pour cet atelier qui aura lieu prochainement.

- LSA fête ses dix ans l'année prochaine !

Le dépôt des statuts de LSA date de mars 2005. Une fête s'impose.

Il s'agit de trouver un lieu, de définir qui nous souhaitons inviter et d'avoir des idées concernant la forme que prendra cet événement. Pour son financement, nous envisageons de chercher un ou des sponsors, et pourquoi pas une collecte de dons exceptionnels.

- Rencontre avec les scripts belges

A l'occasion de cette AG, nous recevons la visite d'Elodie Van Beuren, scripte en Belgique, venue nous apporter son témoignage sur les conditions d'exercice de son métier.

Il n'y a pas à proprement parler d'association de scriptes en Belgique. Récemment, un regroupement s'est constitué spontanément autour du refus par plusieurs scriptes d'accepter les conditions de rémunération d'un projet de série pour la RTBF. Elles sont peu nombreuses (une vingtaine de scriptes francophones) se connaissent pour la plupart et envisagent de se regrouper pour lutter collectivement contre un salaire minimum syndical jugé trop bas et des temps de préparation insuffisants. Il n'y a pas de syndicat spécifique pour le spectacle en Belgique, ni d'associations de techniciens.

Il s'avère que le projet de série en cause a finalement été confié à une scripte française, à des conditions déplorables. Il s'agit d'un 10x52min tourné en 12 semaines.

V – Débats et votes

1. Le logo

Un premier travail sur le nouveau logo s'était basé sur un consensus autour du symbole de l'étoile. Deux versions de ce nouveau logo sont présentées par Charles Jodoin-Keaton : l'une sur fond blanc, l'autre sur fond bleu.

Il nous présente également une troisième et nouvelle piste de réflexion autour d'un motif constitué de deux pages reliées par le S de LSA.

Surprise : à l'unanimité, le vote retient cette toute nouvelle option. Bien qu'elle soit encore à l'état d'ébauche, cette proposition rencontre un franc succès !

La typographie du nom de l'association inspire, quant à elle, quelques hésitations, en particulier concernant la « mèche » de la lettre T.

2. Le rapport de production

Mentionné plus haut, un groupe de travail se propose de réfléchir sur le fond et la forme à donner à un nouveau rapport de production. A l'heure des nouveaux outils numériques, nous nous interrogeons sur l'éventualité d'en faire également une application.

Le développement d'une application peut représenter un coût très important. Les Assistants Opérateurs Associés (AOA) en développent une à l'heure actuelle, à laquelle nous pourrions peut-être nous associer.

La question se pose, à l'heure de la numérisation de nos outils de travail, de pérenniser ou de remplacer les bénéfices que LSA tire de la vente des rapports papier, notre seule source de financement après les cotisations des adhérents.

L'utilité de concevoir une version numérique de nos rapports fait débat lors de l'AG. Est-ce le rôle de notre association ? En nous lançant dans la création de nouveaux outils, pouvons-nous garantir aux membres de l'association qu'ils seront libres de les utiliser ou non ? Faut-il réfléchir à d'autres sources de financement possibles pour LSA ?

Nous échouons à formuler une question qui nous convienne à tous afin de la soumettre à un vote. La problématique reste ouverte.

Nous votons néanmoins pour la constitution d'un groupe de travail chargé de réfléchir à ces questions.

3. Les conditions d'accès au bureau

Nous votons pour la condition d'un an d'ancienneté dans l'association afin de se présenter comme membre du bureau (avec 2 voix contre).

4. Le fonctionnement de la Liste

La liste Cris et Chuchotements ne peut en aucun cas être utilisée dans un but lucratif et nous devons rester vigilants à l'égard du lobbying.

Certains adhérents se sont plaints du grand nombre de messages qui circulent sur la liste. Il faut donc privilégier, autant que possible, les échanges sur les mails personnels. D'autre part, il est toujours possible de se créer une adresse mail exclusivement pour la liste, ou de mettre en place un filtre dans sa messagerie.

On soulève l'idée d'un forum sur le site internet de l'association, mais cela demanderait beaucoup de travail pour répondre aux messages et réguler les éventuels débordements. Néanmoins, si un groupe de travail accepte de s'en occuper, cela permettrait aux assistant(e)s et aux jeunes scriptes de poser leurs questions, par exemple.

5. Un pot des assistantes

Quelle place pour les assistantes et les jeunes scriptes dans notre association ? Faut-il organiser un événement pour les rencontrer ?

On discute de la possibilité d'organiser un pot. Pour certains, la conférence du 28 février a déjà permis des échanges, puisque 49 assistant(e)s étaient présentes ce jour-là.

Certaines scriptes débutantes ou assistantes regrettent que LSA ne leur soit pas plus accessible. Les scriptes ont en effet moins besoin d'assistant(e)s que les régisseurs ou les assistants réalisateurs. Pourtant, la transmission du savoir est défendue depuis l'origine de LSA. Quant aux critères d'entrée dans l'association, ils sont hérités de la carte professionnelle, aujourd'hui disparue.

Le débat est animé et ne sera pas tranché.

Le temps nous manque et **trois débats à l'ordre du jour ne sont pas évoqués** :

- la suite à donner à l'inter-association
- la rédaction d'un texte de soutien aux réalisateurs de la SRF dénonçant le recours visant l'annulation de l'extension de la Convention Collective
- les script-réalités

VI – Présentation et élection des membres du Conseil d'administration et du Bureau

Douze membres se proposent pour participer au **Bureau LSA** :

Florianne Abelé, Nathalie Alquier, Estelle Bault, Valérie Chorenslop, Laurence Couturier, Natasha Gomes de Almeida, Betty Greffet, Sylvie Koechlin, Virginie Prin, Elise Romestant, Marie-Florence Roncayolo et Karen Waks.

L'AG donne mandat au Bureau en tant que comité de suivi pour les Annexe 8 et 10.

La prochaine réunion mensuelle est réservée aux anciens et nouveaux membres du Bureau. Elle déterminera les attributions de chacun et aura lieu :

Vendredi 4 avril à 20h chez Sylvie Koechlin

277 rue du Faubourg Saint-Antoine

75011 Paris

Code 31A84

Atelier rez-de-chaussée côté droit, milieu ruelle

L'AG se termine par un pot dans une ambiance très conviviale !